

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement d'acteurs socio-économiques et publics dans la transition écologique - Identification du contexte (en particulier réglementaire), des objectifs, des attendus et des contraintes associées à une problématique environnementale - Recensement exhaustif des parties prenantes et mise en relation (en amont : sensibilisation et appropriation des objectifs ; en aval : restitution, valorisation) - Phasage des opérations et répartition des missions entre les différents contributeurs techniques au projet - Déclenchement et réalisation des opérations - Caractérisation et gestion de la biodiversité, des ressources ou des déchets - Planification et réalisation de la collecte des données in situ - Choix techniques appropriés et application sur le terrain - Gestion des données (échantillonnage, mesure, collecte, contrôle qualité) 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données (mise en cohérence, synthèse des données obtenues) - Rédaction et transmission de bilans 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et dialoguer avec les parties prenantes selon leur périmètre de compétences et de décision et les enjeux des territoires concernés (Etat, collectivités, entreprises, associations, citoyens) - Réaliser, analyser et interpréter des diagnostics environnementaux ou réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils - Proposer et déployer des mesures de prospection, de gestion, de protection, de restauration de réhabilitation, de mise en conformité de sites et/ou installations - Proposer et déployer des plans d'action justifiant les mesures incluses et leur agencement, sur les sites ou/et installations, en mobilisant le cadre réglementaire relatif à la biodiversité et/ou aux ressources et/ou aux géoressources et/ou aux déchets - Porter ces propositions dans le cadre des instances des organisations concernées en faisant preuve de pédagogie - Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques et leurs évolutions pour la prise en compte et la gestion de la biodiversité et/ou des ressources et/ou des géoressources et/ou des déchets - Diagnostiquer l'état d'un site en fonction de la biodiversité, de l'environnement, de la ressource en eau ou des déchets - Réaliser des études d'impact environnemental réglementaires - Collecter les données (échantillonnage, mesure, collecte, contrôle qualité) - Analyser les données (mise en cohérence, synthèse des données obtenues) - Intégrer une problématique liée à la biodiversité, aux ressources et/ou géoressources, ou aux déchets dans son cadre environnemental, réglementaire et économique - Proposer, sélectionner et évaluer des indicateurs d'état et de fonctionnement, et des processus de métrologie/reporting adaptés dans les domaines de la biodiversité et/ou des ressources et/ou des géoressources et/ou des déchets - Adapter des protocoles de diagnostic et de gestion de la biodiversité et/ou des ressources et/ou des géoressources et/ou des déchets <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	